



**ÉCOLE SAINT-JOSEPH de BELLEVUE**  
**Informations importantes rentrée 2022/2023**

La rentrée des classes est fixée :

- pour les CE2, CM1 et CM2 dans la cour le jeudi 1er septembre 2022 à 9h.
- pour les CP et CE1 dans la cour le jeudi 1er septembre 2022 à 9h20.
- pour les TPS et PS de Christel Darakdjian dans la classe par moitié pour la journée :
  - groupe A(enfants nés entre janvier 2019 et août 2019 inclus) le jeudi 1er septembre entre 10h et 10h20 jusqu'à 12h15 ou 16h45 (les enfants reviennent le lundi 5 septembre à 9h).
  - groupe B(enfants nés entre septembre 2019 et décembre 2019 inclus et les TPS) le vendredi 2 septembre entre 10h et 10h20 jusqu'à 12h15 ou 16h45 (les enfants reviennent le lundi 5 septembre à 9h).
- pour les MS de Marie de Foresta dans la classe le jeudi 1er septembre :
  - groupe A( enfants nés entre janvier 2018 et août 2018 inclus) entre 9h40 et 10h (classe que le matin jusqu'à 12h15, les enfants reviennent le vendredi 2 septembre à 9h)
  - groupe B( enfants nés entre septembre 2018 et décembre 2018 inclus) entre 14h et 14h20(classe uniquement l'après-midi jusqu'à 16h45, les enfants reviennent le vendredi 2 septembre à 9h).
- pour les MS et GS d'Anne Sollogoub dans la classe le jeudi 1er septembre :
  - groupe A( enfants de MS et nouveaux élèves de GS) entre 9h20 et 9h40 (classe que le matin jusqu'à 12h15, les enfants reviennent le vendredi 2 septembre à 9h)
  - groupe B( les GS anciens élèves) entre 13h45 et 14h05 (classe uniquement l'après-midi jusqu'à 16h45, les enfants reviennent le vendredi 2 septembre à 9h).
- pour les PS de Delphine Moreau (entrée par le couloir qui donne à l'extérieur sous l'escalier) dans la classe le jeudi 1er septembre entre 10h et 10h20 (classe uniquement le matin jusqu'à 12h15, les enfants reviennent le vendredi 2 septembre à 9h).
- pour les GS de Delphine Moreau (entrée par le couloir qui donne à l'extérieur sous l'escalier) dans la classe le jeudi 1er septembre entre 13h45 et 14h05 (classe uniquement l'après-midi jusqu'à 16h45, les enfants reviennent le vendredi 2 septembre à 9h).

Les élèves de CP pourront déposer leurs fournitures dans leur classe le mercredi 31 août entre 14h et 15h.

Le jour de la rentrée, le portail ouvrira à 8h50.

## 1. RELATION ECOLE-FAMILLE

Notre projet éducatif insiste sur les relations « école-famille, parents-enseignants » pour lesquelles **le carnet de liaison** joue un rôle important et en particulier votre signature, elle manifeste votre suivi des enfants et votre collaboration que nous souhaitons la plus confiante possible.

- En élémentaire : demandez souvent aux enfants s'il y a un mot ;
- Décidez de l'endroit à la maison où l'enfant peut le poser pour que vous le signiez (*y mettre un stylo !*).
- Datez vos mots, cela nous est utile.
- Notez- y vos demandes de rendez-vous avec les enseignantes.
- Le contrôle des cahiers prend du temps en classe : tout oubli ou retard perturbe le démarrage des cours et les enfants en sont gênés.

Vous aurez également régulièrement **des mails** de l'administration et des enseignantes.

## 2. HORAIRES

- **CLASSES** : les horaires de classes sont les suivants le lundi, mardi, jeudi et vendredi :
  - ⇒ 9h à 12h15
  - ⇒ 13h45 à 16h45
- **APC ou activités pédagogiques complémentaires**
  - ⇒ 8h30 à 9h

○ **HORAIRES d'OUVERTURE des PORTAILS :**

**Rue Guilmant :**

- de 8h00 à 9h00
- de 12h10 à 12h25
- de 13h35 à 13h45
- de 16h40 à 17h

**Rue Henri Savignac : de 16h40 à 17h**

**En dehors de ces horaires**, merci d'emprunter le portail de la **rue Guilmant**.

**Seuls les adultes qui viennent chercher des enfants en maternelles peuvent entrer dans l'école et uniquement par le portail rue Guilmant, les autres adultes attendent à l'un des deux portails (à préciser aux enfants pour la sortie de 16h45 à 17h). De 17h à 18h30, seuls les adultes qui viennent chercher un enfant à la garderie ou à l'étude peuvent entrer dans l'école, les enfants inscrits aux activités périscolaires sont raccompagnés au grand portail Guilmant à 18h.**

○ **SECRETARIAT :**

- ⇒ accueil en fonction de Vigipirate de 8h30 à 9h et de 16h45 à 17h30
- ⇒ demande de rendez-vous avec Madame Balland auprès du secrétariat qui transmet.

Pour des questions de sécurité et du respect du bon fonctionnement de l'école il est impératif que ces horaires soient respectés, nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

**3. VIE PRATIQUE :**

- vêtements MARQUES = vêtements RETROUVES
- objets égarés : dans la salle polyvalente( gymnase)
- pas d'objet de valeur à l'école

**4. REPAS au ticket :**

Il est indispensable de prévenir au moins 48h à l'avance.

Sur le ticket, il sera noté : le nom, la classe et la date du repas à remettre à l'enseignante de votre enfant.

**5. REPAS SPECIAUX :**

Si votre enfant est contraint de suivre un régime alimentaire pour motif médical, vous avez la possibilité d'apporter un panier repas. Une contribution de 3.85 € vous sera facturée par repas (un P.A.I. sera demandé).

**6. PASTORALE – CATECHISE :**

Madame Balland et son adjointe en pastorale Catherine Blanc-Jouvan se tiennent à votre disposition pour toute question relative à la pastorale.

**7. ETUDE et GARDERIE:**

L'étude est une étude surveillée assurée par le personnel de l'école de 17h00 à 18h00. Les enfants et parents signent une charte de l'étude dans le cahier de correspondance.

La garderie est assurée de 18h à 18h30, l'école fermant ses portes à 18h30 tout retard sera sanctionné.

**8. FRAIS de SCOLARITE**

Une facture annuelle vous sera remise aux alentours du 20 septembre. Si vous avez opté pour le règlement par prélèvements automatiques ils se feront le 5 de chaque mois d'octobre à juin, si vous réglez par chèques merci de remettre les 3 chèques à réception de votre facture.

**9. DATES à RETENIR :**

- **Réunions de parents :** les dates vous seront précisées à la rentrée.
- **Rallye-accueil des nouveaux parents (APEL) :** dimanche 2 octobre 2022.
- **Assemblée Générale de l'APEL :** un samedi matin de septembre, la date exacte vous sera précisée à la rentrée.